



ANNEXE I

- DEROULEMENT D'UN CHAPITRE :

À ARPAILLARGUES LE 10 MAI 2021

Préliminaires :

- Le Grand Chambellan, avant le Chapitre, désigne les personnes responsables pour : la cassette des trompettes d'Aïda, l'huile, les olives, le coussin avec les médailles, les diplômes (avec date lieu, nom et signature du Grand Maître et du Grand Chambellan), les marraines et parrains avec les éloges pour les Chevaliers, les Majoraux pour la remise des capes, le registre des Chapitres (livre d'or) préalablement rempli avec : la date, le numéro et le lieu du chapitre, le nom des Impétrants, des Capés et des Honoris Causa, et les noms des parrains ou marraines.
- Le Défilé :- Le Gonfalonier ouvre le défilé, suivi du Grand Maître et du Grand Chambellan portant le sceptre.
- Les Majoraux se mettent sur deux rangs (avec un espace suffisant pour les photos), les dames en premier, suivies par les nouveaux Chevaliers, les futurs Majoraux (avec cape et chapeau sur le bras) et les futurs Honoris Causa, puis les Majoraux hommes et en fin de cortège les dames Chevaliers puis les messieurs Chevaliers. L'arrivée sur l'estrade se fait au son des trompettes d'Aïda.

Cursus :

- Discours du Grand-Maître et ouverture du Chapitre par le Grand Chambellan qui demande l'autorisation du Grand Maître. Les futurs Chevaliers, Capé(e)s et Honoris Causa se placent devant l'estrade.
- Appel du futur Chevalier qui rejoint l'estrade, goûte une olive puis l'huile.
- La marraine ou le parrain lit l'éloge et lui remet la médaille
- Le Grand Chambellan lit le serment et engagement des impétrants
- Adoubement par le Grand Maître
- Remise de la cape au futur Majoral avec explication du Grand Chambellan
- Remise Honoris Causa avec éloge d'un Majoral
- Clôture du Chapitre par le Grand Chambellan, puis Chant de la « Coupo Santo » et « Se Canto ».
- Photo souvenir, signature et annotation du livre d'or par les nouveaux : Chevaliers, Majoraux et Honoris Causa.

Le Grand Maître

Le Tabellion

Samuel Accabat

Bernadette AUPHAN



À ARPAILLARGUES LE 10 MAI 2021

ANNEXE II

DEVOIRS DU CHEVALIER :

- En prêtant serment, il ou elle s'engage, sa vie durant, à défendre l'Olivier « Arbre Roi » et ses richesses.

- En cas de manquement grave, il peut lui être retiré le grade de Chevalier, après décision du Conseil d'Administration.

- A partir du moment où il est intronisé, il ou elle revêtira une tenue convenable lors de sa participation aux cérémonies. Pour les hommes, en hiver : veste ou blouson, chemise blanche et cravate. En été, chemise blanche col ouvert. Il choisira, pour les pantalons et la veste, une couleur foncée. Pour les dames : tenue de ville exigée, si possible se rapprochant de celle des hommes.

- Il ou elle doit porter sa médaille à chaque cérémonie.

- Il ou elle participe au défilé derrière les Majoraux et prend place sur l'estrade en fonction de l'espace. Il peut être appelé à la demande du Grand Chambellan à suppléer l'absence d'un Majoral dévolu à une fonction bien précise (huile, olives ...).

- Il ou elle sera convié-e à chaque manifestation et pourra être juré-e aux concours des produits oléicoles, participer à l'organisation de festivités, etc.

- Il ou elle tâchera d'honorer de sa présence au moins trois manifestations par an, par contre il ou elle est tenu-e d'assister à l'Assemblée Générale Annuelle et d'acquitter chaque année sa cotisation.

Le Grand Maître

Samuel Accabat

Le Tabellion

Bernadette AUPHAN



À ARPAILLARGUES LE 10 MAI 2021

ANNEXE III

DEVOIRS DU MAJORAL :

- Être Majoral, c'est s'investir encore plus dans la Confrérie.
- Le Majoral fait partie du Conseil des Majoraux, il peut postuler pour être au Conseil d'administration, participer à différentes commissions, à l'organisation de festivités, ...
- Encore plus qu'un Chevalier, sa présence lors de Chapitres de la Confrérie ou d'invitation de Confréries amies est souhaitable, dans la mesure de ses possibilités
- Il ou elle revêtira une tenue vestimentaire irréprochable :
 - Pour les femmes : - veste et pantalons noirs ou bleu marine, chemisier ou plastron blanc, chaussures de ville, chapeau, cape et médaille.
 - Pour les hommes : - pantalons gris foncé, chemise blanche, nœud papillon bordeaux, veste bleu marine, chaussures noires ou marron foncé, chapeau, cape et médaille.

Tenue d'été

Une tenue allégée a été prévue pour l'été. Elle comporte une chemisette blanche floquée avec l'écusson de la confrérie (à préciser et à détailler).

- En cas de non-conformité, il ou elle peut se voir refuser sa participation au défilé et aux cérémonies.

À ARPAILLARGUES LE 10 MAI 2021

Le Grand Maître

Samuel Accabat

Le Tabellion

Bernadette AUPHAN



À _____ LE _____ 2021

REGLEMENT INTERIEUR ANNEXE IV

Fiche à remplir par l'impétrant (usage intérieur de la Confrérie)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS :

-Pour nous permettre de cerner le plus fidèlement possible votre personnalité lors de votre intronisation, nous vous prions de bien vouloir nous éclairer sur les points suivants :

NOM ET PRENOM : _____

TITRES : _____

FONCTIONS : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONES : Domicile _____ . Portable _____ TRAVAIL _____

ADRESSE MAIL : _____

LIEU ET DATE DE NAISSANCE : _____

DISTINCTIONS : _____

ETUDES ET CARRIERES : _____

RENSEIGNEMENTS EVENTUELS SUR VOTRE EPOUSE, VOS ENFANTS, VOS ASCENDANTS :

QUELLES SONT VOS DISTRACTIONS FAVORITES ? _____

QUELS SONT VOS METS PREFERES ? _____

QUELS SONT LES SPORTS QUE VOUS PRATIQUÉZ OU QUE VOUS PREFERÉZ ? _____



QUELLES SONT VOS QUALITES ? _____

QUELS SONT VOS DEFAUTS _____

AVEZ-VOUS DES ENGAGEMENTS DANS LA VIE PUBLIQUE OU ASSOCIATIVE ? SI OUI LESQUELS

SI L'ON INTERROGE ABRUPTEMENT VOTRE ENTOURAGE OU VOS AMIS, QUE DIRAIENT- ILS DE VOUS ?

ELEMENTS PARTICULIERS OU INATTENDUS QUE L'ON POURRAIT CITER A VOTRE SUJET OU TRAITS DE CARACTERE PARTICULIER (ANECDOTE) _____

TOUTES AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES QUE VOUS SOUHAITERIEZ AJOUTER :

En vous remerciant de votre aimable collaboration et en vous assurant de notre totale discrétion sur ces renseignements qui sont garantis absolument confidentiels.

LE GRAND MAITRE

Samuel ACCABAT

LE TABELLION

Bernadette AUPHAN



RÈGLEMENT INTÉRIEUR ANNEXE V :

Serment

de la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier

AVEC JOIE, J'ACCEPTÉ DE FAIRE PARTIE DE LA
CONFRÉRIÉ DES CHEVALIERS DE L'OLIVIER.

JE PROMETS, PAR MES PAROLES, MES ÉCRITS, MES
ACTES, DE ME CONDUIRE EN FIDÈLE ET FRANC
CHEVALIER, DE DÉFENDRE L'OLIVIER ET TOUTES
LES VRAIES RICHESSES MATÉRIELLES ET
SPIRITUELLES QU'IL NOUS APPORTE, DE PRATIQUER
LES VERTUS QU'IL REPRÉSENTE, D'AIDER DANS
TOUTE LA MESURE DE MES MOYENS À LA
MAINTENANCE ET À LA PROMOTION DE SA
CULTURE, D'ŒUVRER POUR L'OLIVIER SYMBOLE
D'ABONDANCE, DE SAGESSE ET DE PAIX, SYMBOLE
DE VIE.

Remise de la médaille,
Du Diplôme à l'Intronisé
et signature du Livre d'Or